



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 10 octobre à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 130, 13^e Rue (lot :5 091 366)

Demande de dérogation mineure (2023-0378) au 130, 13^e Rue, lot 5 091 366 qui a pour objet d'autoriser en zone COM-05:

- Agrandir en hauteur le bâtiment afin de permettre un deuxième étage;
- Utiliser le lot 5 091 355 pour les cases de stationnement des logements du 130, 13e Rue.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 aux articles 19.8 et 9.4.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 10 octobre 2023.

Donné à Ferme-Neuve, ce 20^e jour du mois de septembre deux mille vingt-trois.

Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 20 septembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 20 septembre 2023.

Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière
